



Artefact

Techniques, histoire et sciences humaines

19 | 2023

Crânes, cerveaux et têtes moulées. Penser les collections scientifiques des empires (fin XVIII^e-milieu XX^e siècle)

Moulages de têtes humaines et savoir anthropologique

Plaster Face Casts and Anthropological Knowledge

Nélia Dias



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/artefact/14365>

DOI : 10.4000/artefact.14365

ISSN : 2606-9245

Éditeur :

Association Artefact. Techniques histoire et sciences humaines, Presses universitaires de Strasbourg

Édition imprimée

Date de publication : 11 décembre 2023

Pagination : 25-46

ISBN : 979-10-344-0179-6

ISSN : 2273-0753

Référence électronique

Nélia Dias, « Moulages de têtes humaines et savoir anthropologique », *Artefact* [En ligne], 19 | 2023, mis en ligne le 11 décembre 2023, consulté le 14 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/artefact/14365> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/artefact.14365>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Moulages de têtes humaines et savoir anthropologique

Nélia Dias

Résumé

L'article examine le statut des moulages de têtes humaines à la fois dans leurs rapports avec le savoir anthropologique et au sein des dispositifs de mise en exposition. Centré sur les collections anthropologiques en France dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le texte est divisé en trois parties. La première s'attache à l'examen des préceptes méthodologiques présidant à la pratique des moulages sur le vivant. À partir de l'analyse d'un corpus d'instructions méthodologiques destinées aux voyageurs, deux questions seront examinées dans la deuxième partie du texte : d'une part, la priorité accordée aux moulages et bustes faits sur « nature », de l'autre, les débats autour de la coloration des moulages – *in situ* ou au laboratoire. La troisième et dernière partie est consacrée à la circulation des moulages aussi bien dans les musées que dans des ouvrages anthropologiques.

25

Mots-clés

anthropologie, bustes moulés, collections, mensurations, moulages, rapports de pouvoir, race

” Nélia Dias, « Moulages de têtes humaines et savoir anthropologique », *Artefact*, n° 19, 2023, p. 25-46.

Plaster Face Casts and Anthropological Knowledge

Abstract

This article examines the status of plaster face casts both in their relationships with anthropological knowledge and within museum displays devices. Focused on the anthropological collections in France throughout the second half of the nineteenth century, the article is divided into three sections. The first section is devoted to the analysis of the methodological guidelines for making casts of living subjects. From the examination of the methodological instructions intended for travelers, two intertwined questions will be addressed in the second section: on the one hand, the priority given to plaster casts and busts made after nature, and on the other, the theoretical debates surrounding the coloring of plaster casts in the field or in the laboratory. The third and last part analyses the circulation of plaster casts both in museums and in anthropological books.

Keywords

anthropology, plaster busts, collections, measurements, plaster casts, power relations, race

L' exposition de moulages de têtes humaines a connu successivement une période d'essor (tout le long du XIX^e siècle), de déclin (au cours du XX^e siècle) et de redécouverte (au XXI^e siècle). En l'espace de deux siècles, le statut des moulages de tête humaine tout comme les savoirs et les usages portant sur ces collections ont été constamment reformulés. Témoins des débats qui ont caractérisé l'anthropologie à une période de son histoire, ces collections ont toutefois survécu aux changements théoriques et conceptuels qui leur ont été associés. La complexité et les divers niveaux d'analyse de ces collections requièrent la prise en compte tant de leur circulation, de leurs usages et de leurs modes d'exposition au XIX^e siècle que de leur réception à la lumière des problèmes éthiques au XXI^e siècle. De ce fait, une mise en contexte historique de ces collections étroitement associées à la recherche des différences entre groupes humains, et notamment à la notion de race, s'avère nécessaire.

« Nid de cormoran »

“ Les nouveaux termes inventés par les Fuégiens pour désigner les mensurations, les photographies, les moulages, sont maintenant monnaie courante dans le langage de nos intéressants voisins.

Ils appellent les photographies : *Toumayacha alakana*, ce qui veut dire : Regarder avec la tête couverte d'un voile ; les mensurations, *Ouchtagou* ; les moulages, *Oucémin'Kouch*. Cette dernière dénomination signifie aussi nid de cormoran et c'est par analogie qu'ils l'ont appliquée aux moulages¹.

Cet extrait d'une lettre datée du 24 avril 1883 et envoyée par le médecin Paul Hyades à Fernand Delisle, préparateur au Laboratoire d'anthropologie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, rend compte des pratiques anthropologiques menées à la baie Orange dans le cadre de la mission scientifique au cap Horn (1882-1883)². Si le travail des scientifiques est largement détaillé dans le rapport de la mission³, les raisons pour lesquelles les Yahgans utilisaient le terme « nid de cormoran » pour désigner la pratique des moulages ne sont pas explicitées. Il en est de même de la prétendue familiarité des Yahgans avec l'outillage méthodologique de l'anthropologie, au point de l'incorporer et/ou de le traduire dans leur langue. On peut s'interroger sur la supposée « bonne volonté » des individus Yahgans à se laisser mouler si facilement la tête, les pieds, les mains et les organes génitaux. Faut-il croire aux dires de Hyades qui, dans un optimisme triomphant imbu de la supériorité de la science, écrit ceci : « j'ai même obtenu sans difficulté chez les hommes et chez les femmes, en payant le sacrifice de leur pudeur, de bons moulages des organes génitaux externes⁴ ». Dans son analyse détaillée de la mission scientifique au cap Horn, Paz Núñez-Regueiro souligne les conditions matérielles et sociales sous-jacentes au travail des anthropologues et soulève la question du prétendu « consentement » tant vanté par Hyades : « La question de pourquoi les Yahgans acceptent de se laisser mouler avec autant de facilité

1. Hyades, 1883, p. 564.

2. Sur la partie anthropologique et ethnographique de cette mission, voir Núñez-Regueiro, 2022, p. 102-142.

3. Hyades, Deniker, 1891.

4. Hyades, 1883, p. 564.

reste ouverte : la fréquentation quotidienne, la relation de “confiance” ou la promesse d’une récompense, en sus de la relation de pouvoir, peuvent expliquer en partie cette adhésion⁵. »

La pratique du moulage sur des individus vivants comportait intrinsèquement une dimension d’intromission, voire de violence, eu égard aux individus qui y étaient soumis de gré ou de force. Outre son inconfort physique (impliquant l’introduction de tubes dans les narines et dans la bouche des individus pour leur permettre de respirer), elle comportait des risques pour les sujets moulés. Si le récit de Hyades donne une vision édulcorée de cette pratique – « sur la première tête que j’ai moulée, les ficelles s’étant cassées, j’ai dû briser le plâtre avec le marteau ; le sujet est sorti de cette épreuve tout souriant et demandant que le moulage fût recommencé aussitôt⁶ » –, il n’en était pas certainement ainsi dans la grande majorité des cas. On peut supposer que bien des sujets ont subi des séquelles physiques au cours de la prise des moulages, ce qui expliquerait les conseils prodigués par Henri Filhol aux voyageurs, dans ses leçons au Muséum d’histoire naturelle en 1893, de ne « se livrer aux moulages de la tête sur le vivant qu’après avoir été préalablement très exercés⁷ ». De plus, c’était sûrement par la force et sous « pression » que les individus avaient « accepté » d’avoir, au nom de l’anthropologie, la tête rasée avant le moulage⁸.

Nombreuses sont les instructions destinées aux voyageurs qui, tout en préconisant de faire des moulages « sur place », mettent néanmoins en relief les difficultés pratiques associées à une telle procédure eu égard aux réticences et refus de la part des individus concernés. Ainsi, peut-on lire dans les *Instructions générales* émanées de la Société ethnologique de Paris en 1841 : « Toutes les fois qu’on pourra se procurer les crânes des naturels du pays, on n’en laissera pas échapper l’occasion, et l’on cherchera de même à obtenir des naturels qu’ils laissent mouler leurs bustes⁹. » Il convient de noter dans ce passage, d’une part l’emploi du terme « se procurer » connoté avec la possession, de l’autre la référence sibylline à « l’occasion », comme pour mieux masquer l’acte de violence

5. Núñez-Regueiro, 2022, p. 134.

6. *Ibid.*

7. Filhol, 1894, p. 48.

8. Sur la violence physique intrinsèque aux pratiques des moulages, voir Isaac, Colebank, 2022 ; Núñez-Regueiro, 2022 ; Sysling, 2015.

9. Société ethnologique de Paris, 1841, p. vi-vii.

sous-jacent à la pratique du moulage. Armand de Quatrefages, professeur d'anthropologie au Muséum d'histoire naturelle, aura recours au terme « circonstances » afin d'éluder les conditions concrètes de la prise des moulages : « S'il est servi par les circonstances et s'il est quelque peu préparé d'avance, le voyageur devra rapporter encore des moules¹⁰. » L'asymétrie des relations de pouvoir entre enquêteur et enquêté devient chez Paul Broca une affaire d'habileté et de persuasion. Aussi lit-on dans les *Instructions générales pour les recherches anthropologiques (anatomie et physiologie)* : « Les voyageurs ne décideront pas toujours aisément les individus à se laisser mouler la tête. Il faut d'ailleurs une certaine habileté pour faire cette opération sur le vivant¹¹. » Ce n'est pas un hasard si cet anthropologue utilise le terme « opération » pour mettre en évidence le double registre des compétences techniques et de l'artifice déployés par les voyageurs. L'un des subterfuges couramment employés pour obtenir l'agrément des individus consistait à leur offrir des objets de peu de valeur, le plus souvent clinquants, supposés plaire aux « natifs » :

“ Nous n'avons pas besoin de dire que les voyageurs ne décideront pas toujours facilement les indigènes à laisser mouler leur tête, mais pourtant avec de la douceur, de la persuasion, la promesse d'un objet de pacotille plus particulièrement désiré, ils arriveront à surmonter bien des répugnances¹².

29

La pratique du moulage présupposait un processus d'objectivation des individus. Des termes tels que « indigènes » – en 1879, Broca l'utilise à la place du terme « individu » dans la deuxième édition des *Instructions* – attestent que la pratique des moulages s'exerçait essentiellement sur des sujets « dociles », appartenant sans doute à des groupes sociaux et économiques marginalisés. Pour le sculpteur Charles Cordier, la distinction entre « types ethniques » sculptés et moulages renvoyait à des clivages en termes de classe. Les sculptures représenteraient le « type idéal d'une race », type qui, d'après Cordier, « est toujours un homme de la classe supérieure, qui ne consentirait pas à se soumettre à l'humiliation du moulage¹³ ». Autrement dit, seuls des individus « dociles » se prêtaient à l'inconfort et aux violences physiques et mentales faisant partie de la procédure du moulage. Le choix

10. A. de Quatrefages, 1875, p. 258.

11. Broca, 1865, p. 6.

12. Filhol, 1894, p. 47.

13. Cordier, 1862, p. 66.

du terme « naturels » pour désigner les sujets moulés est significatif; ce terme impliquait l'identification des individus à la « nature » et qui plus est aux « objets d'histoire naturelle ». Ainsi, dans la section « Anthropologie » des *Instructions pour les voyageurs et les employés dans les colonies* (1860), les moulages « sur nature » se superposent physiquement aux individus moulés qui acquièrent le statut de « nature vivante » : « Parmi les objets à recueillir, nous placerons au premier rang les moules pris sur nature, et de préférence sur la nature vivante.¹⁴ »

Pour quelles raisons les moulages pris sur le vivant étaient-ils synonymes de « nature vivante » et équivalents aux moulages pris sur nature ? Quelles étaient les implications épistémiques de « peindre sur nature » ou de « colorier sur nature » ?

Des moulages sur nature et la coloration

Le débat autour de la coloration des moulages – faut-il l'effectuer « sur place » ou au laboratoire en France ? –, loin de poser de simples questions « techniques », étant donné la couleur même du plâtre, comportait des enjeux méthodologiques et éthiques. Colorer les moulages sur place en présence du sujet moulé permettait de conférer une plus grande exactitude dans l'attribution de la couleur, tel était l'argument invoqué dans les *Instructions pour les voyageurs* de 1860 comme par de Quatrefages : « Il y aura tout avantage à colorier ces moules sur place et avec le modèle sous les yeux [...]. Faute de pouvoir agir ainsi on devra inscrire sur les moules eux-mêmes les indications fournies par la planche chromolithographiée.¹⁵ » C'était vraisemblablement pour cette raison que l'anthropologue français avait fait l'acquisition pour le Muséum d'histoire naturelle « d'une partie de la collection de masques moulés et peints sur nature (80), réunie par un voyageur norvégien, M. Finsch¹⁶ ». L'institution parisienne avait acheté ces masques parce qu'ils avaient été moulés sur le terrain et « peints sur nature ». En plus de ce gage de crédibilité, Otto Finsch était une figure réputée dans les milieux anthropologiques, son autorité scientifique était reconnue

14. Muséum impérial d'histoire naturelle, 1860, p. 13.

15. A. de Quatrefages, 1875, p. 258.

16. A. de Quatrefages, 1887, p. 41.

et l'exactitude des masques moulés était hors de question¹⁷. Finsch ayant vendu des masques moulés à divers musées européens et nord-américains, le Muséum d'histoire naturelle se devait d'avoir, à l'instar des autres institutions, des collections de ce type. Dans le cadre de l'Exposition universelle de Paris de 1889, cent-cinquante masques « moulés sur le vivant » provenant de la collection Finsch ont été exposés ; le catalogue indique que les épreuves avaient « été tirées par M. Louis Castan¹⁸ ». Si faire et peindre des masques moulés requérait de l'expertise, il en était de même de la qualité des épreuves et de leur tirage, autant de garanties de l'exactitude et de la crédibilité des procédures. Selon Veronika Tocha, Castan « se chargea de transformer les masques en moules à pièces en plâtre après le retour de Finsch. Des exemplaires colorés des moulages étaient exposés, reproduits et vendus¹⁹ », ce qui atteste de la reproductibilité et circulation de ce type d'objets. Comme l'a noté pertinemment Marcia Pointon, à l'instar des moulages, les masques mortuaires étaient également soumis, à cette époque, à la reproduction mécanique, à la production de multiples copies et à la constitution de séries²⁰.

Colorier des moules « sur place » ne signifiait pas pour autant quitter la métropole. Un certain nombre de moulages ont été effectués sur des individus exhibés comme des objets au Jardin d'acclimatation, dans des cirques, des théâtres et dans d'autres lieux de divertissement. Jean Benjamin Stahl²¹, chef des travaux de la section de moulage au Muséum d'histoire naturelle, a moulé un grand nombre d'individus exhibés à Paris, en étant secondé par le peintre-dessinateur Henri Célestin Formant²². Ces moulages ont été exécutés selon la procédure du moule à creux perdu, qui ne permettait qu'un seul tirage, contrairement aux moules à pièces pouvant servir plusieurs fois²³ :

17. Il est d'ailleurs surprenant que de Quatrefages désigne Finsch comme un « voyageur norvégien », alors qu'il était allemand. Sur Finsch et sa collection de masques moulés, voir Howes, 2011, p. 42-44.

18. Exposition universelle internationale à Paris, 1889, p. 49. Sur Castan et le Panoptikum à Berlin, voir Howes, 2011.

19. Baker *et al.*, 2019, p. 36.

20. Sur les masques mortuaires, voir Pointon, 2014.

21. Sur Stahl, voir Vayron, 2021, p. 116.

22. Voir Hamy, 1907, p. 267.

23. Sur les différences entre moulages, moules, bons creux, épreuves, voir Baker *et al.*, 2019, p. 32.

« Actuellement, au Muséum de Paris, au Musée d'ethnographie du Trocadéro, on moule assis. Le moule à creux perdu est fait alors en quatre pièces, un fil étant disposé suivant la ligne de profil et un autre étant placé transversalement sur la tête et venant passer derrière les oreilles²⁴.

L'identification des individus moulés n'était pas une préoccupation des anthropologues, sauf une seule exception, celle relative à Toukou, alias Pierre-Martin, alias Saïd, ancien tirailleur, exerçant le métier de concierge à Paris²⁵. Décrit par Ernest-Théodore Hamy comme doté à la fois d'une « plastique assez remarquable » (ce qui lui a valu de servir de modèle à plusieurs artistes, dont Benjamin Constant et Tony Noël) et d'une « valeur ethnique intrinsèque », correspondant au type « Haoussa », cet individu devient « Toukou le Haoussa » sous la plume de Hamy, alors qu'il se faisait appeler aussi bien Pierre-Martin que Saïd²⁶. Ce dernier s'est prêté aux « démonstrations anthropométriques » du Laboratoire d'anthropologie du Muséum – « nous avons mesuré et remesuré, dessiné, photographié, moulé notre modèle²⁷ » – et son buste a été moulé par Stahl.

32 Le choix entre colorier les moulages sur place ou « après leur arrivée à Paris », comme le préconisait Broca, observait des préceptes méthodologiques distincts. Dès 1863, Broca avait mis au point une échelle chromatique comportant cinquante-quatre types de couleurs, parmi lesquels 20 types pour la coloration des yeux et les trente-quatre suivants pour la couleur de la peau et du système pileux. Cette échelle rendait possible la procédure d'uniformisation des données recueillies sur le terrain²⁸. La couleur des yeux, de la peau et des cheveux était appréhendée à travers une grille méthodologique – l'échelle chromatique – qui guidait la lecture en vue de la détermination des couleurs réelles. Les voyageurs étaient censés inscrire sur « place » et sur les moules les indications fournies par l'échelle chromatique, alors qu'il revenait au personnel du Laboratoire d'anthropologie de la Société d'anthropologie de Paris de colorer les moules suivant les indications chiffrées. Selon les *Instructions* rédigées par Broca : « Chaque moule devra être accompagné : 1° d'une inscription indiquant les nom, sexe, âge,

24. Filhol, 1894, p. 48.

25. Hamy, 1906.

26. Sibeud, 2019.

27. Hamy, 1906, p. 491.

28. Sur l'échelle chromatique de Broca, voir Dias, 2004, p. 139-152.

contrée ou nation, résidence et lieu de naissance du sujet ; 2° de l'indication de la couleur de la peau d'après la table chromatique²⁹. » Avec une telle prescription, Broca cherche à fournir un cadre homogène permettant la mise en comparaison des données recueillies sur le terrain : le corps du sujet observé se prête à des traductions numériques par un procédé d'inscription des réponses qui fixait les contenus ultérieurement analysés par les anthropologues en métropole. Un réseau s'établit ainsi entre les divers acteurs de la chaîne (voyageurs, mouleurs, anthropologues), dont la place de choix revient à l'anthropologue situé en métropole.

Bien souvent, colorier les moulages à Paris pouvait indiquer aussi que les individus étaient morts en métropole et que leurs corps avaient été moulés et disséqués au Laboratoire d'anthropologie de la Société d'anthropologie de Paris. Bien que les textes des anthropologues passent sous silence les circonstances matérielles et physiques des décès des individus, on constate que ces derniers étaient morts sur les champs de bataille – comme dans le cas du moulage de la tête d'Ataï, chef kanak tué par les troupes françaises, dont le corps fut disséqué au Laboratoire d'anthropologie³⁰ – ou ramenés de force en Europe pour y être exhibés, en venant à décéder à la suite de maladies contractées et de mauvaises conditions de vie. Ainsi, un jeune homme, N'Ko, provenant du lac Ngami (Botswana), avait été ramené en Europe, exposé aux Folies-Bergères en compagnie de cinq autres individus, présenté à la Société d'anthropologie de Paris dans la séance du 7 octobre 1886 et mort de tuberculose pulmonaire le mois suivant. L'anthropologue Paul Topinard décrit, avec détachement et indifférence (parce qu'il souhaite employer un langage médical prétendument objectif), la façon dont le corps de N'Ko lui est parvenu : « J'ai réussi à avoir son corps pour le laboratoire, il a été moulé en entier par M. Chudzinski³¹. » Dans le compte rendu des travaux du laboratoire pour l'année 1886, on apprend que le corps de N'Ko « fût cédé » au laboratoire par le « cicérone³² » et qu'avant dissection, des moulages « du corps en pied », des extrémités et du buste avaient été effectués. Exposés à l'Exposition universelle de 1889, les moulages de N'Ko sont mentionnés dans le *Catalogue* sous la rubrique « Collection du Dr. Topinard » comme des trophées personnels :

29. Broca, 1865, p. 6.

30. Sur les restes humains d'Ataï, voir Patin, 2019.

31. Topinard, 1886, p. 539, note 1.

32. Duval, 1885, p. 115.

« deux moulages d'un Boshiman couché (face dorsale et face ventrale). Le nommé N'ko, âgé de 22 ans environ, taille de 1 m 42 présenté à la Société d'Anthropologie le 7 octobre 1886, décédé un mois après. Il a été exécuté au Laboratoire d'Anthropologie Broca par MM. Chudzinski et Flandinette³³.

La correspondance entre moulage et sujet moulé et leur interchangeabilité témoignent du processus d'objectification et de réduction de l'individu à un objet naturalisé destiné à être mis en exposition.

Outre les moulages de la tête, d'autres parties du corps, notamment les mains et les pieds, ont été abondamment moulées. Relativement aux collections anthropologiques du Muséum, de Quatrefages écrivait ceci : « Au premier rang, on doit placer sans hésiter l'ensemble de bustes, de torses, de bras, de jambes, etc. moulés et pour la plupart coloriés sur nature. Cet ensemble comprend 677 objets³⁴. » Pour quelles raisons les extrémités du corps humain devaient-elles être moulées? La réponse est fournie par de Quatrefages dans ses *Instructions* de 1875 : « Chez les races colorées surtout on signalera les différences que peuvent présenter diverses régions du corps, et en particulier la face supérieure et les faces palmaire et plantaire de la main et du pied³⁵. » De même, Broca recommandait aux voyageurs de noter, moyennant l'échelle chromatique, les « deux couleurs, celle de la face dorsale, qui est très variable, et celle de la face palmaire ou plantaire qui est toujours plus claire dans les races colorées³⁶ ». Si réaliser des bustes ou des masques en plâtre du visage, de la tête et parfois des mains d'hommes célèbres était une pratique culturelle répandue à cette époque – une « culture du souvenir », selon les termes de Michael Hagner³⁷ –, les moulages des mains et des pieds revêtaient en anthropologie une portée complètement distincte. Puisque les non-Européens avaient une couleur de peau différente de celle des Européens, étant de ce fait des « races colorées », il s'ensuit la quête des traces des différences physiques dans les moindres détails corporels, notamment des diverses colorations de la peau des mains et des pieds. Que la quête de la différence

33. Exposition universelle internationale à Paris, 1889, p. 36.

34. A. de Quatrefages, 1867, p. 66.

35. A. de Quatrefages, 1875, p. 248.

36. Broca, 1879, p. 6.

37. Hagner, 2008, p. 57. Sur les moulages des mains de personnalités célèbres, voir également Pointon, 2014.

raciale ait trouvé dans les moulages colorés son instrument de démonstration et de communication, ce n'est pas un détail insignifiant. Dans le processus de transformation du moulage en plâtre, donc de couleur blanche, en moulage coloré, c'était le passage de l'Européen (étalon de comparaison et de différenciation) vers l'Autre, les « races colorées », qui se dessine. D'ailleurs, l'étroite association – historiquement située – entre la blancheur (du plâtre et du marbre) et l'idéal classique de la beauté présuppose des appréciations culturelles et des jugements de valeur. Autrement dit, la coloration des moulages, loin d'être une simple question technique, comportait des enjeux de savoir, d'éthique et de valeur.

Réaliser des moulages du corps entier d'individus vivants constituait, comme le reconnaissait Delisle, une procédure délicate : « On pourra essayer de mouler des sujets entiers, mais il faudra s'attendre à des refus³⁸. » De ce point de vue, si Hyades a pu effectuer au cap Horn de nombreux moulages de têtes, de pieds, de mains, d'oreilles, d'ombilics et d'organes génitaux des Yahgans³⁹, vraisemblablement avec leur acquiescement, il n'a pas réussi à mouler les corps entiers des individus faute de matière première : « J'ai consommé, à peu près sans perte, les deux cents kilogr. de plâtre que j'avais emportés ; si je reçois le nouvel approvisionnement que j'ai demandé par le dernier courrier, j'espère réussir à mouler des sujets entiers⁴⁰. » Dans son travail minutieux d'identification des individus moulés et mesurés par Hyades, Paz Núñez-Regueiro met en relief la façon dont la pratique anthropologique impliquait l'effacement des Yahgans :

“ Les premiers spécimens à être inscrits au registre d'inventaire du Laboratoire d'anthropologie sont des moulages de bustes et d'éléments de corps : « quatre bons creux de huit épreuves de bustes de Fuégien » sont acquis d'un certain M. Barbier le 29 mars 1884. Le 1^{er} décembre 1884, sont enregistrés « sept bustes et sept bons creux de Fuégiens de la baie Orange » [...] et les « quatre-vingt-dix épreuves de quatre-vingt-dix bons creux de pièces diverses, de Fuégiens de la baie Orange », qui correspondent à ceux produits par

38. Delisle, 1889, p. 617.

39. Hyades, Deniker, 1891, p. 145, p. 153-154 ; voir également Núñez-Regueiro, 2022, p. 34-35, p. 43-44.

40. Hyades, 1883, p. 565.

Hyades sur des modèles vivants à la mission de terre. Ces moulages de différentes parties du corps de sujets d'âge et de sexe différents, sont donc inscrits en lot, sans que ne soit précisée l'identité du sujet considéré⁴¹.

Reproduction, séries et exposition

En 1886, de Quatrefages rend compte des principales acquisitions du Muséum de Paris : « 1° Bons creux et épreuves d'un certain nombre de bustes de races dont la galerie ne possédait pas de doubles⁴². » En 1888, les entrées dans cette institution comportaient « 73 moulages et bons creux acquis de divers artistes, ainsi qu'un nombre égal de photographies ». Le parallélisme entre moulages et photographies est digne de remarque ; à l'instar des photographies, le processus de fabrication des moulages était étroitement associé à la reproductibilité des tirages/épreuves, ce qui explique la présence, dans les collections françaises, de masques et moulages réalisés par les frères von Schlagintweit, Otto Finsch et Elio Modigliani⁴³. Selon Felix Driver, les 275 moulages faciaux et 38 moulages de mains et de pieds réalisés par les frères von Schlagintweit en Inde et au Népal ont été transportés à Berlin pour être reproduits, vendus, offerts ou échangés avec les musées européens⁴⁴. Parallèlement à cette circulation européenne, il existait aussi une circulation nationale de tels exemplaires entre les institutions muséologiques parisiennes et ses congénères en province⁴⁵ et une circulation transcontinentale avec les institutions muséologiques nord-américaines. Ainsi, « quatorze bustes d'Indiens Peaux-Rouges⁴⁶ » moulés par Clark Mills, provenant de la collection de la Smithsonian Institution, sont exposés lors de l'Exposition universelle de 1889. Ces bustes sont ensuite donnés par Otis T. Mason, conservateur d'ethnologie à la Smithsonian Institution, au musée Broca, par l'entremise de Topinard⁴⁷, moyennant un échange de 29 bustes pour l'institution nord-américaine⁴⁸. Les individus amérindiens,

41. Núñez-Regueiro, 2022, p. 43-44.

42. A. de Quatrefages, 1886, p. 212.

43. Sur les 21 moulages de Modigliani obtenus par l'intermédiaire du Musée d'anthropologie de Florence, voir Verneau, 1910, p. 241.

44. Driver, 2018, p. 458.

45. Sur les échanges entre le Muséum de Lyon et les institutions parisiennes, voir Brizon, 2012.

46. Exposition universelle internationale à Paris, 1889, p. 65.

47. Nichols, Parezo, 2017, p. 71-72.

48. A. de Quatrefages, 1888, p. 587.

dont les bustes sont exposés à Paris, avaient été faits prisonniers en 1875 et transportés de force depuis l'Oklahoma jusqu'en Floride; c'est dans ce contexte de répression que le sculpteur Clark Mills réalise 64 moulages de têtes déposés au United States National Museum de la Smithsonian Institution⁴⁹.

Conçus pour être reproduits, vendus et échangés, les moulages avaient de ce fait leur place dans les dispositifs muséographiques. Comme l'a noté Driver, certains des masques moulés par les frères Schlagintweit contenaient en arrière un crochet ou une pièce métallique pour être accrochés sur les murs ou placés sur des étagères⁵⁰. Quant à savoir quel était leur dispositif scénique et quelle fut leur réception auprès d'un public non savant, peu d'informations nous sont parvenues, surtout en ce qui concerne les collections du musée Broca, compléments des travaux du laboratoire essentiellement destinés aux membres de la Société d'anthropologie de Paris. À l'inverse, la galerie d'anthropologie du Muséum combinait les dimensions pédagogique, scientifique et de divulgation. Cependant l'équilibre entre ces diverses fonctions était difficile. Parmi les 677 « objets » de la collection anthropologique du Muséum en 1867, si de Quatrefages fait « une mention toute spéciale [...] à la série des Esquimaux » provenant de l'expédition du prince Napoléon, à la collection Dumoutier et à « la magnifique collection des masques moulés par les frères Schlagintweit⁵¹ », cet anthropologue constate, malgré les éloges, que « faute de place, il a fallu placer sur deux et trois rangs de profondeur les têtes osseuses, les masques moulés, etc.⁵² ». Autant dire que les moulages étaient à peine visibles, situation qui ne s'était pas améliorée trente ans après avec l'inauguration de la nouvelle galerie d'anthropologie. C'est d'ailleurs le constat dressé par René Verneau en 1898 concernant la collection des frères Schlagintweit « qui occupe toute la paroi située au-dessus des vitrines de la Polynésie. C'était la seule surface murale dont on put disposer, de sorte qu'il a fallu renoncer à mettre ces masques à la place qu'ils auraient dû logiquement occuper⁵³ ». Exposer les masques moulés de l'Inde au-dessus des vitrines consacrées à

49. Isaac, Colebank, 2022, p. 7-8; voir également Exposition universelle internationale à Paris, 1889, p. 65.

50. Driver, 2018, p. 441.

51. A. de Quatrefages, 1867, p. 66.

52. *Ibid.*, p. 67.

53. Verneau, 1898, p. 335.

la Polynésie n'obéissait à aucune cohérence géographique si ce n'est qu'à la contrainte spatiale. Étant donné l'emplacement de ces masques, tout en hauteur, on peut néanmoins se demander si l'on souhaitait les faire voir en détail ou bien les présenter en tant que totalité, comme une série et, si possible, pour reprendre les termes de Verneau, «de la manière la moins désagréable pour l'œil».

Tout en soulignant «l'aspect un peu monotone» des collections et notant qu'il «était bien difficile d'espérer obtenir un effet décoratif», Verneau avait placé les bustes «sur des consoles» afin de rompre «la monotonie des séries contenues dans les vitrines». En revanche, les bustes en bronze de Cordier, «véritables œuvres d'art», étaient placés dans des endroits stratégiques – palier – et «méritaient grandement d'être mis en évidence». En mettant en avant la décoration et l'aménagement intérieur de la galerie anthropologique, Verneau cherchait sans doute à attirer au départ un public non expert, peu enclin à fréquenter ce genre d'institution. Une préoccupation semblable avait présidé à l'exposition des moulages et des bustes dans les expositions universelles, notamment dans celle de 1889 dont le nombre de pièces exposées et de collectionneurs était fort important. Outre les masques moulés par Finsch mentionnés précédemment, il était possible de voir, selon le *Catalogue*, la collection de Flandinette comportant vingt-sept moulages sur nature des types de nez⁵⁴ et «six moulages faits sur le vivant» en Inde par H. H. Risley et «exécutés spécialement pour l'exposition de Paris⁵⁵». Il importe de souligner la minutieuse description donnée dans le *Catalogue* de chacun des six moulages effectués par Risley avec le nom de l'individu, l'âge, la caste, le lieu de naissance, la taille, l'indice céphalique, l'indice nasal et la hauteur de la tête («rapportée à la taille⁵⁶»). Les informations anthropométriques fournies relatives à chacun des six individus visaient à démontrer que «ces six types sont donc essentiellement différents par les quatre caractères anthropologiques. Chaque figure du reste est accompagnée d'une liste de 29 mesures prises suivant la méthode du Dr. Topinard, qui permettent de reconstruire le canon complet de chacun⁵⁷». Autrement dit, les moulages n'étaient intelligibles que par rapport aux données anthropométriques qui, à leur tour, servaient

54. Exposition universelle internationale à Paris, 1889, p. 49.

55. *Ibid.*, p. 40.

56. *Ibid.*

57. *Ibid.*, p. 41.

de complément aux premiers. En ce sens, les moulages servaient de substituts aux corps absents (ou morts). Une fois transportés en métropole, ils permettaient les mensurations et la mise en comparaison des données anthropométriques, non seulement avec le dessein de déceler les différences entre groupes humains, mais aussi, comme dans le cas des moulages faits par Risley, les différences au sein de chaque groupe humain.

Montrer, démontrer et démonter les différences

Des travaux récents ont interrogé le statut des moulages dans les débats anthropologiques concernant la notion de race. Selon Fenneke Sysling, les moulages produits par P. Kleiweg de Zaan, afin de mettre en relief les caractéristiques physiques des individus habitant à Sumatra et dans l'île de Nias qui ne pouvaient pas être rendues par les données chiffrées, peuvent être analysés comme une réaction à l'emprise de l'anthropométrie⁵⁸. S'appuyant sur la collection des masques moulés par les frères Schlagintweit entre 1854-1858, Driver souligne la façon dont ces masques ont pu servir de base aux études quantitatives, étant conçus comme d'utiles moyens pour la recherche ethnographique⁵⁹. Parallèlement aux masques moulés, les frères Schlagintweit avaient collecté des relevés topographiques, des glossaires, des informations géographiques, ce qui, selon Driver, témoigne du statut d'objets d'études conféré aux masques⁶⁰. D'ailleurs, Franz Pruner-Bey s'était appuyé en 1864 sur la collection Schlagintweit, qualifiée de « documents », pour « établir la différence entre la caste purement arienne des Brahmans et celle des Soudras qui est mélangée⁶¹ ». Pièces d'études, documents, les masques moulés revêtaient aussi le statut de pièces de démonstration. Ainsi Hamy, cherchant à démontrer l'existence d'un « type océanien » parmi les populations habitant dans le Mékong, fait référence à la collection Schlagintweit et « aux noirs à cheveux lisses de l'intérieur de l'Inde, dont la parenté avec les Australiens nous paraît hors de doute⁶² ». Pour conférer de la crédibilité à cette assertion, Hamy ajoute en bas de

58. Sysling, 2015.

59. Driver, 2018.

60. *Ibid.*, p. 448.

61. Pruner-Bey, 1864, p. 674.

62. Hamy, 1871, p. 149.

page l'indication de la salle (n° 12) du Muséum dans laquelle était exposée la collection Schlagintweit. Voilà un exemple de la façon dont les masques et les moulages servent de preuve, d'évidences matérielles au même titre que les collections anatomiques, et sont mobilisés dans les débats portant sur la notion de race.

L'analyse des crânes, des moulages ou bustes moulés et des photographies est menée dans *Crania ethnica*, ouvrage rédigé par de Quatrefages et Hamy en s'appuyant sur les collections, comme l'indique le sous-titre. Les bustes moulés par Dumoutier et par de Froberville sont abondamment mentionnés, reproduits et numérotés au moyen de figures et renvoyés aux numéros de la collection du Muséum : par exemple « figure 237. – Menalarguerna, Tasmanien de Oyster Bay, buste moulé n° 46 de la collection Dumoutier (*1/4 grand. Mus. His. Nat.*)⁶³ ». Ce va-et-vient constant entre le texte, les bustes et les figures est révélateur de l'usage complémentaire des trois moyens de représentation. Il convient toutefois de noter que les figures qui renvoient aux bustes moulés ont été diagraphées, c'est-à-dire dessinées d'après les bustes à l'aide du diagraphe, représentant par conséquent la tête ou le profil réduits au quart. Ainsi, le profil du buste en plâtre de « Toukou le Haoussa » est réduit au quart pour être reproduit dans *Crania ethnica*. Comme de Quatrefages et Hamy l'expliquent dans l'introduction de l'ouvrage :

« Nous avons donné des soins tout particuliers à l'exécution de ces figures. Toutes ont été diagraphées et représentent par conséquent les objets en projections et non en perspective. Il résulte de là, pour certaines têtes vues de face, un aspect auquel on n'est pas habitué et avec lequel l'œil a besoin de se familiariser. Mais il en résulte aussi que nos figures sont en quelque sorte des préparations et que l'on peut vérifier sur elles la plupart des mesures portées sur nos tableaux ou en prendre de nouvelles⁶⁴.

En d'autres termes, il était possible d'effectuer des mensurations sur les figures étant donné qu'elles avaient été dessinées à l'aide d'un instrument, le diagraphe, supposé capable de conférer objectivité et exactitude⁶⁵.

63. A. de Quatrefages, Hamy, 1882, p. 227.

64. *Ibid.*, p. vi.

65. A. de Quatrefages, 1884, p. ix.

Dans les textes, la reproduction de bustes moulés devait permettre, d'une part, l'exercice de comparaison et d'éventuelle confirmation des données craniologiques. « Les profils que nous donnons ont l'avantage d'être exactement comparables aux profils crâniens de ce chapitre, et de montrer par conséquent quelle pouvait être la physionomie à laquelle correspondait l'ostéologie que nous avons fait connaître.⁶⁶ » D'autre part, les moulages pouvaient suppléer aux données anatomiques ; ainsi lit-on sous la plume de Hamy et de Quatrefages, « [c]es observations anatomiques sont d'ailleurs tout à fait insuffisantes, et nous n'en voulons d'autre preuve que celles que fournissent les bustes de la collection Dumoutier⁶⁷ ». Outre la comparaison avec les crânes, les bustes moulés, notamment ceux produits par Dumoutier, permettaient également de mettre en relief les « différences entre les deux sexes⁶⁸ », les tatouages sur le visage et d'autres caractéristiques physiques extérieures. Si les moulages permettaient effectivement de confirmer, de démontrer et de renforcer les conceptions raciales, ils ont pu également ouvrir la voie à la révision des classifications raciales, comme ce fut le cas avec Étienne Serres dans ses remarques, fondées sur les bustes moulés de Froberville, sur la « marche ascensionnelle de la race éthiopique⁶⁹ ». Autant d'indices de la complexité des lectures, des interprétations et des relectures auxquelles se prêtent les moulages et les bustes moulés.

Épilogue

Rattachés aux collections des musées, les moulages ont survécu aux changements théoriques de l'anthropologie. Que les savoirs sous-jacents aux collections de moulages aient pu faire l'objet de reconfigurations dans d'autres champs disciplinaires ou aient disparu, cela n'implique pas que de telles collections ne doivent pas être exposées. Comme l'ont remarqué récemment Boris Jardine, Emma Kowal et Jenny Bangham, « les collections obéissent à des temporalités relativement différentes par rapport aux disciplines auxquelles elles se rapportent⁷⁰ ». De ce fait, à l'heure

66. A. de Quatrefages, Hamy, 1882, p. 229.

67. *Ibid.*, p. 387.

68. *Ibid.*, p. 289.

69. Blanckaert, 1997.

70. Jardine, Kowal, Bangham, 2019, p. 26.

où la problématique des restes humains conservés dans les musées est devenue un thème sensible, une relecture des collections de moulages s'impose. Produits par le prélèvement d'empreintes du corps, notamment du visage, les moulages ne constituent pas pour autant des restes humains au sens propre du terme, même si parfois des restes humains tels que des cheveux peuvent s'y conserver. Les bustes moulés tout comme les moulages des têtes s'inscrivaient dans le processus, d'une part, de racialisation des visages, de l'autre, de constitution de types humains censés capables de représenter la diversité humaine. Cependant, leur usage actuel dans les musées indigènes et leur réappropriation par les descendants des communautés revêtent une signification totalement distincte de celle qui a présidé à leur production. Comme le montre Noémie Étienne, les moulages des Inuits faits par George Comer en 1899 à la demande de Franz Boas sont considérés de nos jours comme des portraits de famille et des registres visuels de l'histoire sociale de la communauté⁷¹. D'où l'importance d'une approche biographique des moulages de têtes humaines, attentive aussi bien aux usages racialisés du passé qu'aux réappropriations du présent.

Sources

BROCA Paul, *Instructions générales pour les recherches anthropologiques à faire sur le vivant* [1865], 2^e éd., Paris, G. Masson, 1879.

BROCA Paul, *Instructions générales pour les recherches anthropologiques (anatomie et physiologie)*, Paris, V. Masson, 1865.

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE À PARIS, *Catalogue général officiel. Exposition rétrospective du travail et des sciences anthropologiques*, Lille, L. Danel, 1889.

CORDIER Charles, «Types ethniques représentés par la sculpture», *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, t. 3, 1862, p. 65-68.

DELISLE Fernand, «Instructions aux voyageurs», *Dictionnaire des sciences anthropologiques*, Paris, Doin, 1889, p. 614-617.

DUVAL Mathias, «Laboratoire d'anthropologie», *Rapport sur l'École pratique des hautes études, année 1885-1886. Annales de l'École pratique des hautes études*, 1885, p. 114-119.

71. Étienne, 2020. Voir aussi Isaac, Colebank, 2022.

FILHOL Henri, *Conseils aux voyageurs naturalistes*, Paris, Imprimerie nationale, 1894.

FLOWER William Henry, «Exhibition of Ethnological Casts», *Journal of the Royal Anthropological Institute of Great-Britain and Ireland*, t. 16, 1887, p. 241-242.

HAMY Ernest-Théodore, «La collection anthropologique du Muséum national d'histoire naturelle», *L'Anthropologie*, t. 18, 1907, p. 257-276.

HAMY Ernest-Théodore, «Toukou le Haoussa. Souvenirs de laboratoire», *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 5^e série, t. 7, 1906, p. 490-496.

HAMY Ernest-Théodore, «Sur l'anthropologie du Cambodge», *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, t. 6, 1871, p. 141-166.

HYADES Paul, «Observations anthropologiques et ethnographiques à la Baie Orange» (lettres datées du 24 avril et du 13 mai), *Revue d'ethnographie*, t. 2, 1883, p. 564-566.

HYADES Paul, DENIKER Joseph, *Mission scientifique du Cap Horn, 1882-1883*, t. 7 : *Anthropologie, ethnographie*, Paris, Gauthier-Villars, 1891.

MUSÉUM IMPÉRIAL D'HISTOIRE NATURELLE, *Instructions pour les voyageurs et les employés dans les colonies sur la manière de recueillir, de conserver et d'envoyer les objets d'histoire naturelle rédigées sur l'invitation de M. le Ministre de la marine et des colonies par l'administration du Muséum impérial d'Histoire naturelle* [1818], 5^e éd., Paris, Imprimerie Martinet, 1860.

PRUNER-BEY Franz, «Sur la question celtique», *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, t. 5, 1864, p. 657-680.

QUATREFAGES Armand de, «Muséum d'Histoire naturelle. Anthropologie», *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, t. 5, 1888, p. 585-587.

QUATREFAGES Armand de, «Muséum d'Histoire naturelle de Paris. Rapports annuels des professeurs et chefs de service, 1885. Anthropologie», *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, t. 4, 1887, p. 41-44.

QUATREFAGES Armand de, «Muséum d'histoire naturelle de Paris. Rapports annuels. Anthropologie», *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, t. 3, 1886, p. 212-214.

QUATREFAGES Armand de, *Hommes fossiles et hommes sauvages*, Paris, J.-B. Baillière, 1884.

QUATREFAGES Armand de, «Anthropologie», dans *Instructions générales aux voyageurs publiées par la Société de géographie*, Paris, Delagrave, 1875, p. 244-258.

QUATREFAGES Armand de, *Rapport sur les progrès de l'anthropologie*, Paris, Imprimerie impériale, 1867.

QUATREFAGES Armand de, HAMY Ernest-Théodore, *Crania ethnica. Les crânes des races humaines : décrits et figurés d'après les collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris, de la Société d'anthropologie de Paris et les principales collections de la France et de l'étranger*, ouvrage accompagné de 100 planches lithographiées d'après nature par H. Formant, Paris, J.-B. Baillière et fils, 1882.

SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE DE PARIS, «Instruction générale adressée aux voyageurs», *Mémoires de la Société ethnologique*, t. 1, 1841, p. vi-xv.

TOPINARD Paul, «Présentation de quatre Boshimans vivants», *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, t. 9, 1886, p. 530-566.

VERNEAU René, «Entrées dans les collections anthropologiques du Muséum en 1909», *L'Anthropologie*, t. 21, 1910, p. 239-241.

VERNEAU René, «Les nouvelles galeries du Muséum : la galerie d'anthropologie», *L'Anthropologie*, t. 9, 1898, p. 327-336.

Bibliographie

BAKER Malcolm *et al.*, «Les moulages en plâtre au XXI^e siècle», *Perspective. Actualité en histoire de l'art*, n° 2, 2019, p. 25-50.

BLANCKAERT Claude, «La création de la chaire d'anthropologie du Muséum dans son contexte institutionnel et intellectuel (1832-1855)», dans BLANCKAERT Claude *et al.* (dir.), *Le Muséum au premier siècle de son histoire*, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, 1997, p. 85-123.

BRIZON Claire, «Les moulages d'éléments du corps humain conservés au musée des Confluences : état des lieux et perspectives», *Les cahiers du musée des Confluences. Études scientifiques*, t. 3, 2012, p. 39-47.

DIAS Nélia, «Nineteenth-Century French Collections of Skulls and the Cult of Bones», *Nuncius*, n° 27, 2012, p. 330-347.

DIAS Nélia, *La mesure des sens. Les anthropologues et le corps humain au XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 2004.

DIAS Nélia, «Séries de crânes et armée de squelettes : les collections anthropologiques en France dans la seconde moitié du XIX^e siècle», *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, t. 1, n° 3-4, 1989, p. 203-230.

DRIVER Felix, «Face to Face with Nain Singh: The Schlagintweit Collections and their Uses», dans MACGREGOR Arthur (dir.), *Naturalists in the Field. Collecting, Recording and Preserving the Natural World from the Fifteenth to the Twenty-First Century*, Leyde / Boston, Brill, 2018, p. 441-469.

ÉTIENNE Noémie, *Les Autres et les ancêtres. Les dioramas de Franz Boas et d'Arthur C. Parker à New York, 1900*, Dijon, Les Presses du réel, 2020.

HAGNER Michael, *Des cerveaux de génie. Une histoire de la recherche sur les cerveaux d'élite*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2008.

HOWES Hillary, «“It is not so!” Otto Finsch, Expectations and Encounters in the Pacific, 1865-85», *Historical Records of Australian Science*, vol. 22, n° 1, 2011, p. 32-52.

ISAAC Gwyneira, COLEBANK Sadie, «Anthropological Face Casts. Towards an Ethical Processing of their Histories and Difficult Legacies of Intimacy and Ambiguity», *Journal of Material Culture*, vol. 28, n° 2, 2022, <https://doi.org/10.1177/13591835221123995>.

JARDINE Boris, KOWAL Emma, BANGHAM Jenny, «How Collections End. Objects, Meaning and Loss in Laboratories and Museums», *British Journal for the History of Science Themes*, vol. 4, 2019, p. 1-27.

NICHOLS Catherine A., PAREZO Nancy J., «Social and Material Connections. Otis T. Mason's European Grand Tour and Collections Exchanges», *History and Anthropology*, vol. 28, n° 1, 2017, p. 58-83.

NÚÑEZ-REGUEIRO Paz, *Promesses de Patagonie. L'exploration française en Amérique australe et la « patrimonialisation » du bout du monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022.

PATIN Christelle, *Ataï, un chef kanak au musée. Histoires d'un héritage colonial*, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, 2019.

POINTON Marcia, «Casts, Imprints, and the Deathliness of Things. Artifacts at the Edge», *Art Bulletin*, t. 96, n° 2, 2014, p. 170-195.

SIBEUD Emmanuelle, «Mesureur et mesuré. Un anthropologiste et son modèle en France à la fin du XIX^e siècle», dans MOINDROT Isabelle, COUTELET Nathalie (dir.), *L'altérité en spectacle (1798-1918)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 43-53.

SYSLING Fenneke, «Faces from the Netherland Indies. Plaster Casts and the Making of Race in the Early Twentieth-Century», *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 27, 2015, p. 89-107.

VAYRON Olivier, «Le patrimoine scientifique des invisibles. Reconsidérer les petites-mains au service de l'anatomie comparée au Muséum de Paris», *Organon*, vol. 53, 2021, p. 97-128.

L'autrice

Nélia Dias, professeure au Département d'anthropologie de l'Iscte-Instituto Universitário de Lisboa | CRIA, travaille sur les collections d'anthropologie et d'ethnographie en France, l'histoire de l'anthropologie, le patrimoine culturel et le comparatisme. Elle a co-édité *Critical Heritage Studies and the Futures of Europe* (UCL Press, 2023) et publié le chapitre «Pratiques épistémiques et enjeux institutionnels dans les collections du musée Dupuytren» dans *Dupuytren ou le musée des maladies* (Sorbonne Université Presses, 2023). Sa page institutionnelle est disponible à l'adresse : <https://ciencia.iscte-iul.pt/authors/nelia-susana-dias/cv>.